

## RENSEIGNEMENTS DU DISTRICT DES TROIS RIVIERES

### BUREAU D'ENREGISTREMENT CITE ET DISTRICT DES TROIS- RIVIERES

Semaine du 4 au 10 février.

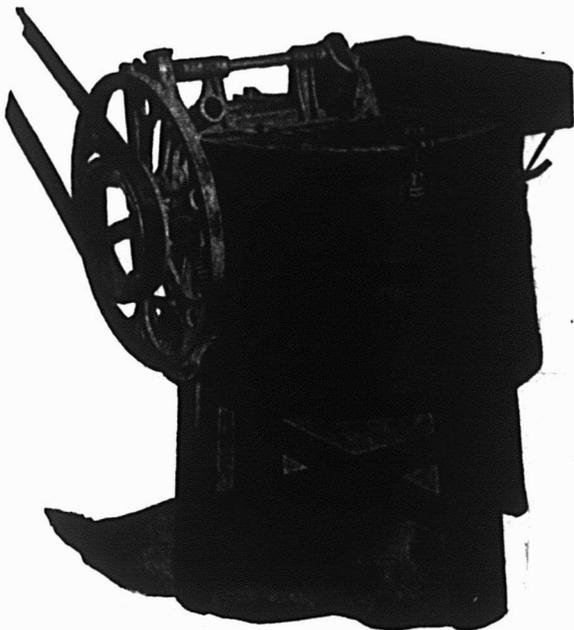
Vente—Mlle Flavie LaBarre à Dr C. DeBlois.  
Obligation—F.-X. Vanasse à Geo. Morrissette.  
Vente—Cooke, Lajole et al., à Gédéon Marcotte.  
Quittance—Dame E. S. de Carufel à Marie Lacroix.  
Quittance—P. A. Gouin à Dame F.-X. Vanasse.  
Vente—C. E. Lavigne à Donat Rocheleau.  
Vente—Dame Elzéar Samson à Chs. B. Teller.  
Cession—Eldora Alarie à Lamarre & Bisson.  
Transport—Chs. Burrill à The Burrill Lumber Co.  
Vente—Elle Boucher à Ernest Godin.  
Obligation—J. F. Bellefeuille à Dame L. E. Boisclair.  
Quittance—Henri Bellefeuille à J. F. Bellefeuille.  
Vente—Irénée Bergeron à Frédéric Brûlé.  
Cession—Narcisse Leblanc à Isaïe Lamy.  
Vente—Joseph Abran à Orphir Lévassieur.  
Quittance—Télesphore Gosselin à Joseph Abran.

Quittance—Veuve Jos. Verrette à Joseph Verreault.  
Vente—Isale Lamy à Trois-Rivières Shipyards, Ltd.  
Transport—Veuve E. Leboeuf-Gravel à Dame M. Déry Pellerin.  
Vente—Ellis Bishop et ux à George Peabody Gardner.  
Obligation—Louis Boisvert à Arsène Denoncourt.  
Quittance—P. E. Paneton et fils à J. B. Godbout.  
Quittance—Honoré Sévigny à W. E. Roy.  
Vente — François Villemure à Ephrem Villemure.  
Obligation—Arthur H. Lacerte à Chs. Ed. Girardin.  
Vente—Phyllis Saint-Pierre à Arthur L. Gélinas.  
Vente—Arthur L. Gélinas à Révérend L. E. Duguay.  
Vente—Odilon Saint-Pierre à Cléophas Bussières.  
Quittance—Veuve Odilon Saint-Pierre à Cléophas Bussières.  
Vente—Adem Bellerive à Alphonse Lalberté.  
Quittance—Flavie LaBarre à Adem Bellerive.  
Vente—Edmond Michellin à William Laroche.  
Transport—William Lachance à Pierre Bellemare.  
Vente—La Cie des Terrains Shawinigan Falls à Wellie Larose.  
Obligation—Wellie Larose à J. M. Isola.

Obligation—Herman Lemay à A. M. Isola.  
Quittance—The Shaw. W. & P. C. à Paul Francoeur.  
Quittance—Percepteur du Revenu Succession Jules Gagnon.  
Transport—Ludger Matteau à Arthur Ferron.  
Transport—Wilbrod Garceau à D. M. A. Dauplaise.  
Vente—Médard Leclerc à Evaris Rivard.  
Obligation—Théodore Tanguay Elzéar Paquet.  
Mainlevée—Nap. E. Godin à Théodore Tanguay.  
Quittance—J. A. Leduc à Théodore Tanguay.  
Vente—Veuve Euch. Foucher Pierre Gélinas et al.  
Quittance—Ernest Lacerte à Veuve Euch. Foucher.  
Quittance—Veuve J. C. Martel à Veuve Euch. Foucher.  
Vente à réméré—Adélar Damphouse à Louis Paulhus.  
Vente—Rév. J. A. Moreau à F. A. Verrette.  
Vente—Alice Hélie à Adolphe Hélie.  
Transport—Albert Milot à Uldoric Gélinas.

### JUGEMENTS — COUR SUPÉ- RIEURE

G. Marquis vs. J. R. Beudet, \$103.47.  
Etienne Gosselin vs The Three Rivers Shipyards, \$2,000.



Les Machines à Laver "Connor" sont faites en plusieurs styles: pour marcher soit par l'Electricité, le Gaz, le pouvoir d'Eau, soit pour usage à mains. Aussi Tordeuses, Supports, Planches à repasser et à pétrir, Barattes, etc.

## Les Machines à Laver

# CONNOR

### Procurent de Gros Profits et des Ventes Faciles

Prenez maintenant en stock une ligne de Machines à Laver de vente rapide et pleinement garantie. Ecrivez-nous aujourd'hui pour détails complets relatifs à notre mode de vente et qui vous assure un plus grand succès. Les Machines à Laver "Connor" sont bien faites — toujours satisfaisantes — et attirent des ventes rapides. N'hésitez pas plus longtemps — écrivez-nous simplement que cela vous intéresse. Notre proposition fera plus que de vous être agréable.

## J. H. CONNOR & SON, Ltd., Ottawa, (Ont.)